



## Grandes cultures Avertissement N° 31 – 14 août 2015

### Ver-gris occidental des haricots (VGOH)

- La moyenne provinciale des captures de papillons a augmenté.
- Des masses d'œufs ont été observées à Shawville et à Saint-Jérôme dans le maïs.
- Le quart des champs de maïs du réseau sont au stade de croissance attrayant pour la ponte des œufs.
- Dépistage des masses d'œufs recommandé dans certaines régions.

## VER-GRIS OCCIDENTAL DES HARICOTS

### État de la situation

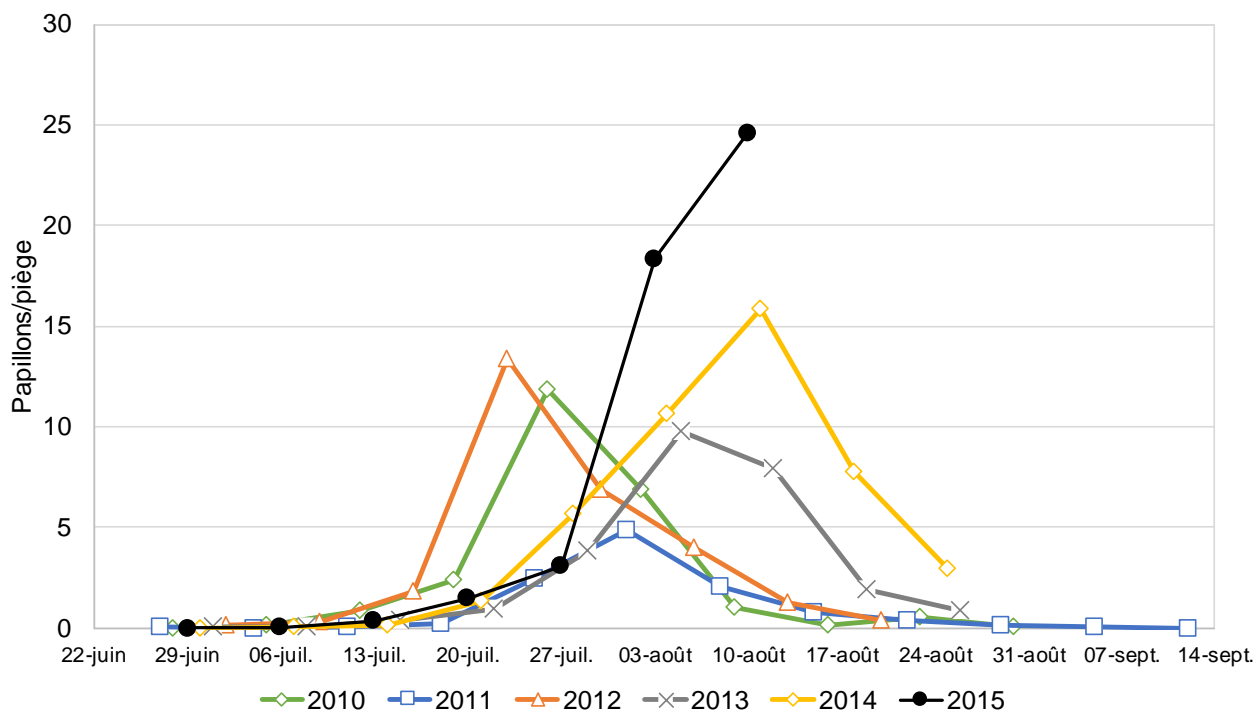
La moyenne provinciale des captures de papillons du ver-gris occidental des haricots (VGOH) a continué d'augmenter au cours de la dernière semaine pour atteindre 25 papillons par piège. Il s'agit possiblement du pic des captures de la saison, mais les captures de la semaine prochaine confirmeront cette hypothèse. Il s'agit de la moyenne hebdomadaire provinciale la plus élevée depuis le début des activités du réseau de piégeage en 2010 (figure 1).

Les captures ont été très élevées au site de Shawville en Outaouais cette semaine (280 papillons) et les captures cumulatives des deux dernières semaines sont particulièrement élevées dans trois champs de maïs, soit à Béarn (137 papillons) et à Saint-Édouard-de-Fabre (147 papillons) en Abitibi-Témiscamingue, Saint-Jérôme (129 papillons) dans les Laurentides, et dans un champ de haricot à Maskinongé (95 papillons) en Mauricie. Pour les autres sites du réseau, les captures de cette semaine varient entre 0 et 62 papillons par piège. Vous pouvez consulter les [cartes](#) des captures hebdomadaires et cumulatives effectuées au Québec pour connaître l'état de la situation de chaque site.

Le dépistage des masses d'œufs a été effectué cette semaine dans les champs de maïs adjacents aux pièges qui ont capturé près de ou plus de 100 papillons la semaine dernière (Béarn et Saint-Édouard-de-Fabre en Abitibi-Témiscamingue, Saint-Jérôme dans les Laurentides et Shawville en Outaouais) et dans deux autres champs de maïs (un situé à Mirabel dans les Laurentides et un situé à Saint-Mathieu-de-Beloeil en Montérégie). La présence de masses d'œufs a été observée à Shawville le 12 août, et ce, sur 5 % des plants de maïs. Les œufs étaient de couleur mauve, ce qui indique que les larves émergeront d'ici un à deux jours pour s'alimenter sur les soies avant de pénétrer à l'intérieur des épis. Une masse d'œufs tirant sur le mauve a également été observée le 13 août sur un plant de maïs à Saint-Jérôme. Aucune masse d'œufs n'a été observée aux quatre autres sites. Cela laisse croire que les dommages causés par ce ravageur demeureront localisés, généralement faibles et probablement difficilement observables comme lors des années passées.

Présentement, le quart des champs de maïs du réseau sont encore au stade de croissance le plus attrayant pour la ponte des œufs du VGOH, soit durant la sortie de la panicule (croix). Les autres champs du réseau ont dépassé ce stade.

**Figure 1 : Évolution des captures du VGOH en 2015 en comparaison avec les années 2010 à 2014**



## Stratégie d'intervention

Nous recommandons de dépister les masses d'œufs dans les champs de maïs des secteurs à proximité de Béarn et Saint-Édouard-de-Fabre en Abitibi-Témiscamingue, Saint-Jérôme dans les Laurentides, Maskinongé en Mauricie et particulièrement Shawville en Outaouais si les champs ont un bon potentiel de rendement et s'ils n'ont pas atteint le stade de sortie complète des panicules.

Le dépistage des masses d'œufs est plus facile que le dépistage des jeunes larves de VGOH. Les masses d'œufs (d'environ 85 œufs chacune) sont déposées à l'apex du plant (les 3 dernières feuilles près de la panicule) et sont faciles à voir à contre-jour. Les masses d'œufs deviennent mauves juste avant l'émergence des larves. Les jeunes larves sont très petites et difficiles à distinguer d'autres espèces, comme la pyrale du maïs. De plus, lorsque les larves s'alimentent sur les soies, elles sont très difficiles à voir.

Une intervention est justifiée s'il y a présence de masses d'œufs ou de jeunes larves sur au moins 5 % des plants avant la sortie complète des panicules. Si la ponte a lieu après ce stade, le seuil économique d'intervention est plus élevé.

Rappelons que les hybrides de maïs Bt qui produisent la toxine Cry1F offrent une protection modérée ou aussi bonne qu'un traitement insecticide contre ce ravageur. Les hybrides qui produisent la toxine Vip3A offrent aussi une excellente protection contre ce ravageur. La liste des technologies Bt homologuées au Canada contre le VGOH peut être consultée en [cliquant ici](#).

Le dépistage des masses d'œufs dans la culture du haricot est quasi impossible. Quant aux larves, elles sont actives seulement la nuit et elles se cachent dans le sol durant la journée. La meilleure méthode de dépistage recommandée pour cette culture est d'observer les trous d'alimentation causés par les larves sur les gousses de 10 à 20 jours après le pic des captures. Si les trous sont observés rapidement après leur apparition, un traitement insecticide contre les larves sera généralement efficace.

Pour obtenir de l'information sur la biologie, le dépistage et les méthodes de lutte contre ce ravageur dans la culture du maïs et du haricot, consulter les bulletins d'information intitulés « [Ver-gris occidental des haricots dans le maïs : dépistage au champ et seuil économique d'intervention](#) » et « [Ver-gris occidental des haricots dans le haricot : dépistage au champ et seuil économique d'intervention](#) ».

Vous pouvez aussi consulter les cartes des captures effectuées au Québec et en Ontario sur le site de la [Coalition canadienne contre les ravageurs du maïs](#).

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon

Avec la collaboration de :

Brigitte Duval et Daphné Touzin

[Groupe de travail sur les papillons](#)

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Coavertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 31 – Grandes cultures – 14 août 2015*